Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comptes rendus

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Procès-verbal de l'assemblée générale 2001

Vendredi 9 mars 2001, assemblée générale à l'Hôtel de Commune de Dombresson. C'est à 20 h 15 que le président Claude Bourquin ouvre l'assemblée avec des salutations à M. Willy Debély, président de la SAR, M. Didier Gigon, président de la Fédération neuchâteloise, M. Eric Aubry, président de la Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs, M. Philippe Breitler, ancien membre du comité, ainsi qu'à toutes les apicultrices et tous les apiculteurs présents.

- Le président demande de rajouter le point jubilaire à l'ordre du jour.
- Le procès-verbal de l'assemblée de l'année précédente est lu et approuvé sans modification.
- 31 membres présents, 8 membres excusés.
- Nous enregistrons 4 démissions: MM. Paul Sogel, André Desaules, Michel Spack et André Krähenbühl.
- **Admissions:** MM. Luc Simon et Jean-Marc Riedi.
- La société compte, au 9 mars 2001, 66 membres, dont 4 membres amis.

Rapport du président

Après un hiver normal c'est avec une certaine appréhension que nous attendons le printemps; comment allons-nous retrouvez nos colonies?... De-ci, de-là les pertes ont été importantes, toujours dues au varroa et au noséma. En mai et juin belle récolte de miel.

Activités

- Assemblée de printemps et cours pratique chez Gilbert Dey le 29 avril, suivi de l'apéritif au rucher du site.
- Du 28 au 1er mai FLORIS 2000 à La Chaux-de-Fonds dans les halles de Polyexpo; quelques membres de notre société donnent un coup de main, merci à ces personnes.
- En juin, course en car à Champex très bien organisée par le président de la Côte neuchâteloise Philippe Kupfer, avec la visite du jardin botanique et le repas aux spécialités valaisannes.
- Dimanche 3 septembre, journée cantonale à Auvernier, toujours sous la direction de Philippe Kupfer; malgré le mauvais temps, toute belle journée. Comme pour la course les absents ont eu tort.
- 23 au 26 novembre: le salon commercial à Chézard; un grand merci à Anne-Lise Blanchoud pour son dévouement ainsi qu'aux membres de notre société qui ont œuvré à cette manifestation.
- 9 décembre: traditionnelle fondue au rucher du Site; merci à ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée.
- Avec l'hiver les cours reprennent sous la direction de Gilbert Dey, conseiller apicole. Le président en profite pour le remercier. Son grand dévouement pour l'apiculture nous fait honneur.

Le président termine son dernier rapport en mentionnant sa reconnaissance aux personnes qui l'ont aidé et soutenu dans sa tâche à la tête de la société depuis 1976.

Son souhait est que la société vive encore longtemps avec au commandement de nouvelles forces.

Rapport du caissier

Une diminution de fortune de Fr. 744.15. L'avoir de la société se monte à Fr. 27 690.80. Les vérificateurs ont trouvé les comptes en ordre et bien tenus. Françoise Mathiot demande de donner décharge au caissier, ce qui est fait par un lever de mains unanime.

Rapport de l'inspecteur

Le dernier rencensement n'aura malheureusement fait que confirmer la courbe à la baisse du nombre de nos colonies, amorcée, faut-il le préciser, à la fin des années 80 lors de l'apparition des varroas. Par contre nous comptons quatre apiculteurs de plus, trosi ruchers en plus, mais hélas le nombre de colonies a rétrogradé en une année de 795 à 648, soit la disparition de presque 20 % de nos ruches. Ces chiffres à la baisse sont confirmés pour l'ensemble du canton : moins 495 colonies en un an. Moins 2953 depuis 1986. Articulé différemment : par une belle journée de miellée de juillet 2001, ce sont 236 240 000 abeilles qui ne seront pas présentes pour participer activement à la récolte du miellat tant espéré. Thierry se demande ou tout cela va s'arrêter.

Etat de santé général : malheureusement la varroase n'est pas seule à nous créer des soucis, l'augmentation de la loque américaine se confirme avec quatre cas découverts au Val-de-Tavers.

Pour terminer sur une note plus optimiste : aucun signalement de loque européenne, d'acariose ou de noséma.

Activités des inspecteurs : ils sont au nombre de 28, tous inspecteurs cantonal, de cercle et suppléants, dont cinq font partie de notre société. L'agenda apicole et internet nous renseignent sur les détails de cette organisation. Au mois de mai 2000, dans le cadre des mesures préventives contre les épizooties, tous les ruchers du Val-de-Travers et de La Chaux-de-Fonds ont été visités de fond en comble. C'est à cette occasion que la loque américaine a été dépistée. En 2001 se sont les cercles de la Béroche et du Val-de-Ruz qui seront inspectés.

En février, les inspecteurs romands se sont retrouvés à l'Ecole d'agriculture de Loveresse dans le Jura bernois pour une journée de cours et d'informations dispensée par le Liebefeld.

Enfin les inspecteurs neuchâtelois ont été convoqués le 9 mars en assemblée générale sous la présidence de M. Pierre Paratte, responsable cantonal.

Thierry termine son rapport en nous indiquant qu'au Val-de-Ruz en moyenne un apiculteur possède 10,62 ruches et nous souhaite à toutes et tous une année mielleuse.

Rapport du conseiller apicole

Gilbert Dey a animé les cours de vulgarisation dans les sections suivantes : 6 pour le Val-de-Ruz, 1 au Val-de-Travers et 2 à la Béroche.

Vingt-sept cours pour débutants répartis en trois groupes de neuf personnes.

Gilbert s'est déplacé onze fois dans divers ruchers.

Ensemble avec Diana ils ont animé Passeport vacances, ce qui représenta douze visites du rucher par des classes.

A l'occasion de la Fête de la Terre, deux jours et demi avec Anne-Lise. La prochaine Fête de la Terre aura lieu les 24-25-26 août, (si des personnes sont intéressées de participer à ces journées de présentation de l'apiculture au public, merci de le faire savoir à Gilbert).

C'est au cours de l'année 2000 que Gilbert a repris progressivement le rucher du Site, en accord avec Françoise qui désirait mettre fin à son activité, Gilbert est heureux de pouvoir utiliser ce lieu pour ses cours apicoles.

Rapport du contrôleur de miel

Durant l'année 20 contrôles représentant 2005 kg, délivré 1176 labels : tous étaient conformes. Rose Aubry nous rappelle que le contrôle du miel n'est pas obligatoire mais que le miel mis en vente dans les petits commerces doit impérativement être étiqueté conformément au nouveau droit : sur la boîte ou le bocal doivent figurer la dénomina-

tion spécifique, donc miel, le nom et l'adresse de l'apiculteur ou du répondant, le pays de production, si cela n'apparaît pas sous les points 1 ou 2, le poids, et l'indication du lot. Il faut donc ajouter la lettre L et un numéro qui permettra d'identifier l'unité de production à laquelle appartient ce miel.

A la question «Est-ce que des contrôles sont effectués?», Rose répondit que oui, des contrôles sont effectués mais c'est difficile de tout contrôler. Une autre question: «Que peut-on faire si l'on remarque du miel mal étiqueté mis en vente dans un commerce?» La bonne attitude est d'informer le commerçant que le miel mis en vente doit comporter des indications claires et précises fournies par l'apiculteur.

Tous les rapports sont acceptés par un lever de mains.

Nomination du comité

Claude Bourquin étant démissionnaire de la présidence, le comité lui a trouvé une présidente en la personne d'Annelise Blanchoud qui fut nommée sous un tonnerre d'applaudissements.

Vérificateurs de comptes

Françoise Mathiot, Pierre-André Evard; suppléant Alain Vaucher.

Délégué pour la fédération neuchâteloise

Gilbert Dey.

Assemblée de printemps

Chez Jean-Bernard Huguenin.

Congrès romand à Grangeneuve

Willy Debely nous rappelle le programme de cette manifestation à l'occasion des 125 ans de la SAR et l'opportunité de parler apiculture avec des commerçants professionnels venus présenter leurs marchandises et aussi d'écouter des conférences passionnantes.

Jubilaires

Frédéric Cuche et Philippe Breitler sont félicités pour 25 ans de sociétariat.

Divers

Thierry Horger retrace la vie apicole de Claude Bourquin et le remercie pour toutes ces heures données et son dévouement à la société et à la cause de l'apiculture en général.

En 1951 Claude entre dans la Société d'apiculture du Val-de-Ruz.

Il suit des cours et devient rapidement inspecteur des ruchers, puis conseiller apicole.

En 1976 il passe avec succès l'examen de moniteur-éleveur.

Entre-temps, il est admis dans le comité et juste un quart de siècle après ses débuts, en 1976, non content de fêter son premier jubilé, il est nommé président et pour un petit bout de temps.

En 1992 Claude devient responsable du groupement des moniteurs-éleveurs.

Deux ans plus tard, place à la fête: Claude, tu es et tu resteras le président du centenaire de ta chère société.

Et voilà, de cours en courses, de montées en stations en visites de ruchers, de contrôles du miel en assemblées, voilà notre homme président du passage au troisième millénaire.

Cher Claude, encore bravo et merci. Au nom du comité et sous les applaudissements, toi qui as tant donné pour la cause de l'apiculture, nous avons tous le plaisir de te nommer président d'honneur.

Un souper de printemps sera organisé à Sous-le-Mont le 6 avril.

Un nouveau formulaire pour le recensement est en cours de préparation.

Didier Gigon félicite la société pour son dynamisme, ses diverses activités et l'aide fournie à l'occasion de Floralis à La Chaux-de-Fonds.

Les divers étant épuisés, le président lève l'assemblée à 21 h 30.

La fin de soirée est animée par M. et Mme Parel qui nous emmènent en Inde dans une vallée de l'Himalaya nommée Ladack. Des dias et de la musique nous font découvrir un monde d'un autre âge où les gens vivent au rythme des saisons, un hiver très long et un été court et intense où tout pousse très rapidement.

Le secrétaire : *Alain Junod*

Société d'apiculture La Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée générale de printemps Jeudi 8 mars 2001, au Caminetto

Il est 20 h 10 quand le président prend la parole. Il ouvre l'assemblée de printemps par les souhaits de bienvenue à MM. Pierre Paratte et Willy Stökli, ainsi qu'aux nouveaux membres, Mmes Anne-Marie Perregaux et Agnès Vrolixs. L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Verbal
3. Correspondance (admissions, démissions)
4. Rapports : a) de l'assemblée des délégués FCNA ; b) de l'inspecteur adjoint ; c) du contrôle du miel ; d) du moniteur-éleveur
5. Activités 2001 : course/visite de ruchers ; journée des familles

1. Appel

Présents : 20.

Excusés : Michel Fahrny, John Frutchy, Pierre-Alain Dubois, Justin Aubry, Marie-Christine Fontaine, Fuad Kappetanovic.

2. Verbal

Lu, modifié et approuvé par l'auteur.

3. Correspondance

a) Lettre du tenancier du Caminetto nous informant qu'il quitte l'établissement et nous remercie de nos vingt-deux ans de fidélité à son restaurant.

b) Lettre d'adhésion à Vivre La Chaux-de-Fonds. Discussion et proposition dans l'assemblée concernant la participation à cette nouvelle association. Il est décidé d'accuser réception de ladite lettre et d'attendre du plus concret.

c) Lettre de la FCNA qui nous demande de trouver des annonceurs pour le bulletin Jubilé 125 ans SAR, défi relevé malgré un délai très court. Didier Gigon profite de l'occasion pour nous remercier également du travail fourni.

d) Lettre de démission du comité de Charles Schlunegger, membre du comité depuis vingt-quatre ans.

Admission de M. Fuad Kapetanovic.

4. Rapports

a) Rapport de l'assemblée des délégués FCNA

John Frutchi étant absent, notre président nous fait un résumé très complet du rapport, lequel sera publié dans le bulletin SAR suite à ce résumé. Pierre Paratte, inspecteur cantonal, prend la parole. Il nous informe qu'un séquestre sera mis en place ce printemps dans la bas du canton et peut-être au Val-de-Ruz, à cause du feu bactérien, maladie qui s'attaque aux arbres fruitiers. Pour les traitement de la varroase, il nous prie de n'utiliser que des produits autorisés en Suisse. Les analyses complémentaires concer-

nant les échantillons de miel prélevés dans le canton, et positives aux antibiotiques dans la première analyse, n'ont pu confirmer la présence d'antibiotiques. Le laboratoire cantonal neuchâtelois retire la contestation de miel contaminé. Il insiste ensuite sur l'étiquetage des miels vendus en magasin : ils doivent impérativement correspondre à l'ordonnance sur les denrées alimentaires, c'est-à-dire que l'on doit pouvoir lire en toutes lettres sur l'étiquette « Miel », le nom et l'adresse du producteur, le pays de production, le prix net et l'indication du lot pour la traçabilité du produit. Les contrôles vont être plus sévères à l'avenir, nous explique-t-il pour terminer.

b) Rapport de l'inspecteur adjoint

Tout ayant été dit dans le rapport du délégué FCNA, Claude Pittet fut fort dépité et ne put rien dire de plus que ce qui a été dit.

c) Rapport du contrôle du miel

A partir de cette année, nous ne délivrerons plus que des labels numérotés. L'apiculteur calculera approximativement le nombre nécessaire selon qu'il utilise des pots de un kilogramme, une livre ou un quart. Car les labels ne sont de toute façon pas transmissibles à un autre lot de miel. Le nombre maximal de labels est de 4 fois le poids du miel contrôlé. Par exemple : 100 kg = 400 labels.

Concernant la vente de miel en général, j'aimerais demander un peu plus de sérieux à chacun : il y a encore beaucoup trop de miel, contrôlé ou non, avec un étiquetage non conforme selon l'ordonnance des denrées alimentaires.

Traçabilité ? Je vous rends attentifs à l'autocontrôle écrit de l'apiculteur. Puisqu'il est producteur d'un produit défini : le miel. Il est responsable de mettre un produit irréprochable sur le marché. Par son autocontrôle écrit, il est en mesure de prouver sa bonne foi. Puisqu'il note, avec date, ses travaux et tous ses actes intervenant à l'intérieur et autour de ses ruches, avec noms et doses des produits utilisés. L'apiculteur consciencieux fait ce travail sans hésiter, en pensant qu'à tout moment un contrôle peut être effectué par une instance supérieure, vu les problèmes actuels suite aux analyses positives aux antibiotiques.

Le concours de dégustation de miel, lors de la journée cantonale, l'an passé, a surpris plus d'un.

Personnellement, j'ai été un peu déçue des résultats. J'ai eu l'impression que les apiculteurs ne connaissent que le miel qu'il récoltent, mais pas du tout celui de leur collègue et voisin.

Dans les discussions, plusieurs personnes m'ont demandé s'il me serait possible de mettre sur pied un cours à donner au sein des sections.

Ceci est une bonne idée et je suis heureuse que le produit « miel » suscite de l'intérêt. C'est pourquoi je répète une phrase dite lors de ma nomination à l'assemblée des délégués du 10 mars 1995 : « Je suis à disposition des sections pour toute information et collaboration dans l'intérêt de l'apiculture et dans le but d'améliorer la qualité du miel. »

(Rose Aubry, le 8 mars 2001)

d) Rapport du moniteur-éleveur

Didier Gigon fait circuler une feuille d'inscription pour un cours d'élevage.

5. Activités 2001

Jeudi 22 mars 2001 : cours de vulgarisation. Observations au trou de vol et plantes mellifères.

Jeudi 5 avril : la varroase et ses traitements.

Un samedi à définir : cours pratique au rucher du président pour un traitement de dépistage de l'acide formique.

Samedi 23 juin 2001 : suite au contact de 1995 à Apimondia et à la récente visite dans le canton, les sociétés d'apiculture de Bülach et Dielsdorf nous offrent l'opportunité de les rencontrer. La course s'effectuera donc dans la région zurichoise.

Dimanche 9 septembre 2001 : journée des familles avec soupe aux pois chez Jean-Pierre Ummel.

Le président nous fait le détail de l'assurance RC pour les membres SAR. Didier Gigon se recommande pour favoriser les annonceurs du bulletin SAR 125 ans.

Jean-Louis Brunner nous remercie pour la carte reçue lors de son hospitalisation.

L'assemblée se termine par des applaudissements pour les deux nouveaux membres.

Il est 21 h 40.

Le secrétaire : ***Michel Rufer***

VENDS cause santé et retraite (70 ans)

Importante exploitation apicole

(2000 ruches Langstroth) **dans le sud et le sud-ouest de la France.**
Travail agréable et rentable, encore plus rentable si on fait de l'élevage.

A VENDRE AUSSI

Gros domaine viticole et arboricole de 68 ha

en culture biologique (abricots, prunes, olives).

Tél./fax +33 475 282 256